

CONDITIONS GENERALES DE VENTE COZIC 2022

Généralités :

Toute commande implique de la part du client l'acceptation de l'ensemble des conditions générales de vente et éventuellement des dispositions particulières consenties à la commande.

Prix :

Les prix du présent tarif sont des prix HORS TVA, exprimés en euros. Nos prix sont susceptibles de toute variation, nécessaire en fonction des cours des matières, des taux de change, des droits et taxes. Les marchandises sont facturées au tarif en vigueur au jour de la livraison.

Expédition, port et emballage (France métropolitaine) :

- Minimum d'expédition **350 € HT**.
- Franco de port pour toute livraison d'un montant supérieur ou égal à **690.00 € net HT**. Pour les livraisons d'un montant inférieur, une participation forfaitaire de **37,50 € HT** sera facturée.
- A ces conditions s'ajoutent les taxes géographiques spécifiques selon les conditions des transporteurs. Exemples : taxes des îles, taxes stations de montagnes, taxes région parisienne...

Transport et livraison :

Nos marchandises, même vendues en franco de port, voyagent aux risques et périls du destinataire. Le transporteur est seul responsable des avaries, pertes, vol ou retard. Il appartient à l'acheteur en cas d'avaries ou de perte de faire toutes les constatations nécessaires sur le bordereau du transporteur et de confirmer ses réserves par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 48 heures suivant la livraison. Il est donc impératif de vérifier l'état des marchandises au moment de la réception.

Retour de marchandise :

Aucun retour n'est accepté sans notre accord préalable. Toute réclamation concernant des problèmes de qualité visibles (finitions ou autres) doit faire l'objet d'un signalement dans les 72 heures qui suivent la livraison, avec photos à l'appui. En cas d'acceptation de notre part, les marchandises seront reprises dans les conditions suivantes :

- état neuf avec emballage d'origine
- retour en port payé avec date d'achat et n° de facture.

Les échanges et avoirs ne seront faits qu'après reprise des produits défectueux.

Aucun retour ne sera accepté au-delà de 6 mois.

Divers :

Nos délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et un retard ne saurait donner lieu à aucune indemnité.

Les ordres pris par les commerciaux n'engagent la Société que lorsqu'ils sont confirmés par elle. L'exécution partielle d'un ordre même accepté par la Société n'entraîne pas pour celle-ci l'obligation de livrer les articles manquants au moment de la livraison.

Conditions de paiement :

Sauf dérogation explicite et écrite, toutes les factures sont payables au comptant avant départ de la marchandise. Pour toute nouvelle commande, les factures précédentes devront être soldées. Le non-respect des échéances contractuelles entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues et l'arrêt des livraisons.

Conformément à la loi n°92.1442 du 31/12/92, tout report d'échéance vis-à-vis des conditions générales de vente ou de conditions particulières consenties, donnera lieu à des pénalités de retard calculées à un taux mensuel de 1.5% et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€.

Réserve de propriété :

de convention expresse, les marchandises fournies resteront notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix de la facture. Ceci conformément aux termes de la loi n°80335 du 12-05-80. En cas de contestations, le Tribunal de Commerce de Lorient (56) sera seul compétent